

Evènementiels et manifestations durables - "Kit déchets" et gobelets réutilisables

Cadre de restitution : Plan Territorial de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Département des Côtes d'Armor

11 place du Général de Gaulle

BP 2371

<https://cotesdarmor.fr/>



MARIE

Véronique

Bretagne

veronique.marie@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, PREVENTION DES DECHETS, , COLLECTE DES DECHETS, CAMPAGNE D'INFORMATION, ORDURES MENAGERES RESIDUELLES,, EMBALLAGE, CENTRE DE TRI

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Avec plus de 200 manifestations par an sur l'ensemble de son territoire costarmoricain, la production de déchets induite n'est pas négligeable. Plus que l'impact en terme de quantité, c'est la possibilité de sensibiliser les usagers en dehors de leur foyer qui est visé. La collecte, la gestion et la prévention des déchets sont des aspects à prendre en compte dans l'organisation des manifestations. Le Conseil Général a souhaité sensibiliser et accompagner les organisateurs d'évènements en mettant gratuitement à leur disposition un kit "déchets" leur permettant à la fois de collecter les déchets produits sur le site de la manifestation et de sensibiliser les participants ainsi qu'un lot de gobelets réutilisables leur permettant de réduire la production de déchets et d'agir sur la propreté du site. D'autre part, le nettoyage des gobelets est assuré par une prestation de service et n'est donc pas à la charge des organisateurs. Sur le plan de la gestion des déchets, des poubelles bi-flux (15 au total) permettent la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables avec fourniture de sacs gratuits. Afin d'informer les participants, des panneaux de sensibilisation (80x120 cm) avec leur socle, des bâches à fixer sur les conteneurs 660 à 700 litres ainsi qu'une exposition constituée de trois bâches complètent le dispositif.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Réduire l'impact environnemental des manifestations en favorisant la collecte et le tri des déchets.

- Réduire la production de déchets lors des évènements et des manifestations publiques sur le département.

- Sensibiliser et induire une modification des comportements des organisateurs et des spectateurs.

Résultats quantitatifs:

Résultats pour le kit "déchets" (poubelles bi-flux + panneaux de sensibilisation)

| Année | Nombre de manifestations accompagnées |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| 2011 (démarrage en juillet) | 16 |
| 2012 (août inclus) | 55 |

Résultats pour le lot de gobelets réutilisables

| Année | Nombre de manifestations accompagnées |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| 2011 (démarrage en juillet) | 20 |
| 2012 (août inclus) | 79 |

| Année | Nombre de gobelets empruntés |
|--------------------------------|------------------------------|
| 2011 (démarrage en juillet) | 74 000 |
| 2012 (août inclus) | 260 000 |

Résultats qualitatifs :

Poubelles bi-flux :

+: moins de déchets laissés à terre

- : difficulté sur le tri

Gobelets :

+ : propreté du site, très peu de non-retours de gobelets sur les petites manifestations.

- : beaucoup de non-retours de gobelets (30 à 50 %) sur les grandes manifestations musicales = objectif d'économie de matière première remis en cause

MISE EN OEUVRE

Planning:

| Etape | Réalisation |
|---|---------------|
| Rencontre des organisateurs costarmoricaains | Février 2011 |
| Recensements des outils/lots gobelets existants | Mars 2011 |
| Recensement des besoins | Mars 2011 |
| Conception des outils/gobelets | Mai-juin 2011 |
| Lancement de l'opération | Juillet 2011 |

Année principale de réalisation:

2010

Moyens humains :

0,25 ETP

Moyens financiers :

Budget dédié 2011 :

- 23 000 euros pour le kit déchets
- 20 000 euros pour les gobelets réutilisables (50 000 gobelets)

Moyens techniques :

Lieu de stockage :

- nécessite un lieu de stockage important à la fois pour les poubelles, panneaux et gobelets (environ 50 m2)

Logistique de remise du matériel :

- tenir un planning de réservation
- grande disponibilité pour la remise/récupération du matériel

Nettoyage des gobelets :

- les gobelets sont rendus sales et nettoyés dans le cadre d'une prestation de service rémunérée par la caution des gobelets non restitués.

Partenaires mobilisés :

Collectivités locales (dont SMETTRAL qui possède un lot de 20 000 gobelets géré par le CG22 en plus des 50 000 gobelets)

Organisateurs de manifestations

Ecocup (prestataire de service pour les gobelets)

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Opération reproductible

Difficultés rencontrées :

Le kit déchets et la mise à disposition de gobelets réutilisables s'inscrivent dans une démarche plus globale de développement durable qui a donnée naissance à un guide sur l'organisation de manifestations durables. Ce projet est le fruit de nombreuses rencontres avec les différents acteurs concernés par l'organisation de manifestations diverses (sportives, culturelles...) et est le résultat d'un travail collectif, le Conseil Général apportant un appui technique et financier. Plus spécifiquement, l'opération "kit déchets" et gobelets réutilisable a fait l'objet d'une forte concertation avec les collectivités locales en charge des déchets afin de faire le lien avec les organisateurs présents sur le terrain.

L'originalité de l'opération vient également du fait que la prestation est entièrement gratuite pour les organisateurs. Le CG22 se charge de financer intégralement cette opération à l'exception des gobelets non restitués. Par gobelet manquant, Ecocup prélève 1 € sur l'euro de consigne non restitué par les consommateurs.

Recommandations éventuelles:

Bien prévoir le stockage et l'organisation de la remise de matériel et envisager de déléguer à une structure externe (ex: association d'insertion).

Bien connaître les opérations existantes sur le territoire concerné.

Envisager une mutualisation des moyens.



Type de programme :
Plan Territorial de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOÉ ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.